



Information réglementée

ASIT biotech poursuit sa transformation de société de R&D en une société de développement clinique avancé

- Les actionnaires de la société ont approuvé toutes les résolutions à l'assemblée générale extraordinaire
- La société prévoit de lever entre 9 et 12 millions d'euros afin de financer son développement
- Jean-Paul Prieels est nommé en tant que nouveau membre du conseil d'administration
- L'étude de Phase III évolue favorablement et ASIT biotech réussit l'internalisation de sa capacité de production clinique

Bruxelles, Belgique, 1 juillet 2019, 07:00 (CEST) – ASIT biotech (ASIT - BE0974289218), société biopharmaceutique belge spécialisée dans la recherche et le développement de produits d'immunothérapie innovants pour le traitement des allergies, annonce que les actionnaires ont approuvé toutes les résolutions à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire du 28 juin.

Les actionnaires avaient déjà approuvé les résolutions discutées lors de l'assemblée générale ordinaire du 13 juin, notamment l'approbation des comptes annuels et du rapport de rémunération mais aussi la nomination de Jean-Paul Prieels, expert hautement qualifié dans le domaine pharmaceutique et des biotechnologies, comme nouveau membre du conseil d'administration. Lors de cette nouvelle assemblée générale des actionnaires, la confiance dans la direction a été renouvelée à travers l'approbation de l'émission d'obligations convertibles pour un montant compris entre 9 et 12 millions d'euros par le biais d'un placement privé et de bons de souscription. Compte tenu du succès attendu de la souscription de ces obligations, la société devrait disposer des ressources financières suffisantes pour soutenir son développement jusqu'au troisième trimestre 2020.

ASIT biotech poursuit sa transformation de société de R&D en une société de développement clinique avancé et confirme que l'étude clinique de Phase III du gp-ASIT+™ dans la prévention des rhinites allergiques dues aux pollens de graminées est en bonne voie, dans la mesure où les données hebdomadaires du *European Aeroallergen Network* de l'Université de Vienne ont indiqué le début de la saison du pollen dans les 70 centres. En outre, l'internalisation réussie des capacités de production de lots cliniques basés sur la plateforme technologique ASIT+™ démontre la parfaite maîtrise du processus des ingrédients pharmaceutiques actifs pour les immunothérapies peptidiques dérivées d'allergène.

Michel Baijot, Directeur général d'ASIT biotech commente : « *nous sommes heureux de compter sur le soutien et la confiance de nos actionnaires afin de préparer ASIT biotech au lancement commercial de nos produits d'immunothérapie innovants. La nomination de Jean-Paul Prieels en tant que membre indépendant du conseil d'administration est une étape importante de notre développement, celle-ci reflète notre volonté de faire appel à des experts mondiaux dans le secteur des biotechs ce qui contribuera au succès d'ASIT biotech. Nous nous réjouissons de le compter parmi nous* ».

Les documents relatifs à l'assemblée générale sont disponibles sur simple demande ou peuvent être consultés sur le site internet de la société www.asitbiotech.com, section investisseurs /Assemblé générale

A propos d'ASIT biotech

ASIT biotech est une Société biopharmaceutique belge au stade du développement clinique spécialisée dans le développement et la commercialisation future d'une nouvelle génération de produits d'immunothérapie pour les allergies. Grâce à ASIT+™, sa technologie innovante, ASIT biotech est actuellement le seul développeur d'immunothérapies allergéniques utilisant des peptides naturels soigneusement sélectionnés et calibrés après avoir été extraits d'allergènes naturels hautement purifiés. Le résultat de cette innovation est un traitement de courte durée, ce qui devrait améliorer l'acceptation et l'observance du traitement par les patients et son efficacité dans la vie réelle. Le portefeuille d'ASIT biotech comporte trois produits candidats innovants, ciblant les allergies respiratoires présentant la plus forte prévalence (allergies aux pollens de graminées avec gpASIT+™, actuellement en phase III, et aux acariens avec hdm-ASIT+™) et les allergies alimentaires (allergie à l'arachide avec pntASIT+™). Enfin, la Société estime que sa plateforme innovante ASIT+™ est flexible et applicable à d'autres types d'allergies. ASIT biotech compte 26 employés et collaborateurs. Son siège social est à Bruxelles et ses laboratoires à Liège, en Belgique.

Plus d'informations sur www.asitbiotech.com.

N'hésitez pas à nous suivre sur [LinkedIn](#)

Déclarations prospectives

Toutes les déclarations dans cette annonce qui ne sont pas relatives à des évènements ou données historiques sont des déclarations prospectives. Dans certains cas, ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'usage de mots tels que « croit », « estime », « anticipe », « attend », « envisage », « peut », « fera », « projette », « continue », « en cours », « potentiel », « présage », « cible », « vise », « cherche », ou « devrait », ou, dans chaque cas, par leur équivalent négatif ou une terminologie comparable, ou lorsqu'il est question de discussions relatives à la stratégie, aux plans, objectifs, ambitions, buts, évènements futurs ou intentions. Les déclarations prospectives comprennent des déclarations au sujet des intentions, des convictions et des attentes actuelles de la Société. Par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques 2 / 2 connus et inconnus et de l'incertitude car elles portent sur des évènements et dépendent de circonstances qui pourraient se produire ou non se produire dans le futur. Les déclarations prospectives ne constituent pas la garantie de performances futures. Prenant en compte ces risques et incertitudes, vous ne devriez pas vous baser sur des déclarations provisionnelles en vue de prédire des résultats effectifs. Toute déclaration prospective est faite exclusivement à la date de cette annonce. La Société n'a pas l'intention et ne s'engage aucunement à publier des mises à jour ou à réviser les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué suite à de nouvelles informations, des évènements récents ou autres, sauf si cela était requis par la loi ou les règlements.

Information importante

Ce communiqué de presse est une traduction du communiqué de presse original en anglais. En cas de différences de traduction ou d'interprétation, le communiqué de presse original en langue anglaise est d'application.

Avertissement juridique

Ce communiqué ne peut pas faire l'objet d'une distribution, directement ou indirectement, aux ou vers les États-Unis ou à une personne aux États-Unis au sens de l'U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act »). Les Actions ne sont pas et ne seront pas enregistrées au titre du Securities Act et ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis, sauf sur base d'une exemption des exigences d'enregistrement en vertu du Securities Act. La Société n'a pas enregistré et n'a pas l'intention d'enregistrer une partie de l'émission des Actions envisagée aux États-Unis, et n'a pas l'intention de procéder à une offre publique des Actions aux États-Unis.

Ce communiqué et les informations qu'il contient ne sont pas destinés à la publication, la distribution ou la diffusion aux ou vers les Etats-Unis, l'Australie, le Canada, le Japon ou toute autre juridiction où la distribution, la publication ou la diffusion de ce communiqué violerait les lois et règlements en vigueur.

ASIT biotech assume la responsabilité pour les informations contenues dans ce communiqué.

Contacts

Company

Michel Baijot, CEO

ASIT biotech

Tel.: +32 2 264 03 90

investors@asitbiotech.com

Relations Investisseurs

LifeSci Advisors LLC

Hans Herklots

Tel.: +41 79 598 7149

hherklots@lifesciadvisors.com



Relations Media

Sophie Baumont

Tel.: +33 627 74 74 49

sophie@lifesciadvisors.com